

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2022

Présent.e.s : Nelson Amici, Antonio Latella, Rosalie Bouhet, Nicolas Rault ; Christopher Horta.

Excusé.e.x : Irène Courtin

PV : Mara Gómez et Christopher Horta.

18h15 CUAE

Conférence sur les toilettes non-générées
Andreu & Jules

Dans le cadre lié aux réflexions de son Groupe de Travail sur le Genre, la CUAE organise une conférence sur la thématique des toilettes, lieu de tabou, de division binaire et de politique. Iels inviteront les intervenant.e.x.s suivant.e.x.s : Juliette Jouan, Jean-François Staszak et Hazbi, trois personnes ayant travaillé sur le sujet. La conférence aura lieu le 13 avril à Uni-Mail.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 115.60.-), un apéritif de fin de conférence (CHF 200.-) et en repas de remerciement pour les conférencier.ere.x.s (CHF 300.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 615,60.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 616.-

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h30 CUAE***Cotisation UNES et frais de représentation nationale****Andreu & Jules*

En tant que faîtière universitaire, la CUAE demande l'octroi d'une subvention pour la cotisation à la faîtière nationale afin de porter la voix des étudiant.e.x.s au niveau fédéral et d'établir des collaborations avec les associations d'autres universités en Suisse. Le budget des transports a été établi sur une estimation des années précédentes, mais l'argent octroyé en trop sera rendu à la Commission.

La demande comprend la participation aux frais d'Adhésion à l'UNES (CHF 6'527.-) et frais de transport (CHF 2'448.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 8'975.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La Commission invite l'association à prendre des cartes journalières lorsqu'elles sont disponibles afin de réduire les coûts des billets de train pour la communauté universitaire.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 CUAE***Cycle de projection du documentaire « Le temps des ouvriers »****Andreu & Jules*

La CUAE réorganise le cycle de projection du documentaire ARTE « Le temps des ouvriers » qui avait été annulé à cause du COVID. Ce documentaire retrace l'émergence de la classe ouvrière en abordant les nombreuses luttes dans lesquelles elle s'est inscrite. Les quatre épisodes du documentaire seront projetés dans quatre lieux différents œuvrant à l'amélioration des conditions matérielles de la population genevoise : Le Nadir, Le Silure, L'Écurie, L'Atelier. Le but de ces projections en dehors de l'Université est de toucher un public plus large que la communauté universitaire.

La demande comprend la participation aux frais de communication (CHF 98.-) et des apéritifs de fin de projections (CHF 800.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 898.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-

rendu dans un journal étudiant.

19h00 STIG

Excursion à Lyon

L'association ne s'est pas présentée.

19h15 AMAGE

Projection-débat

Nadia & Nour

L'association souhaite organiser une projection-débat du documentaire « Le Cèdre d'octobre » en invitant son réalisateur : Salim Saab. Le documentaire aborde le sujet de la révolution libanaise de 2019, appelée la Thawra, en donnant la parole aux manifestant.e.x.s et artistes ayant participé.e.x.s à révolution. La projection débat aura lieu à l'Université de Genève en MS160 le 28 avril.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 153.-), aux frais d'hébergement (CHF 111,10.-), ~~de repas de remerciement (CHF 50.-)~~ et d'impression (CHF 75.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 389,10.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 440.-

La Commission rappelle à l'association que les frais de repas pour les intervenant.e.x.s correspondent à un forfait de CHF 100.-

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h40 AJP-UNI

Podcast voix de droit

Laure

L'AJP organise une podcast « Voix de droit » qui a pour but de faire découvrir divers métiers du droit, autres que l'avocature et la magistrature et de visibiliser des parcours professionnels alternatifs, ponctués d'échecs, de réorientations et de réussites. L'association revient en séance avec une demande de subvention concernant une campagne d'affichage pour promouvoir le podcast.

La demande comprend la participation aux frais de communication (CHF 29.10.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 29.10.-.

Décision : la subvention est allouée à hauteur de CHF 30.-.

La Commission rappelle à l'association que les devis doivent être parvenus au secrétariat a minima une semaine avant la séance ordinaire. De plus, c'est la troisième demande de subvention qui est déposée pour le même projet, ce qui a pour effet de faire perdre un temps considérable à l'ensemble de la Commission, mais aussi l'association elle-même.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h00 Think OUT

*Visite du musée d'histoire naturelle de Berne, pour l'exposition « queer »
Pierrick & Solange*

L'association Think Out organise une visite à Berne de l'exposition queer, dans le but de se retrouver tout.e.x.s ensemble et d'en apprendre plus sur les réalités biologiques des animaux sur Terre. Certaines personnes habitant à la frontière française ne pouvant pas rentrer chez elles tard le soir, des frais d'hébergement sont donc demandés. Le but de cette excursion est également de rassembler la communauté LGBTQI+ et de permettre de créer des liens entre les membres.

La demande comprend la participation aux frais de transports (CHF 1'456.-), d'entrée au musée (CHF 150.-), de tour guidé (CHF 125.-) et d'hébergement (CHF 883.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'614.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 1'731.-

La Commission considère que les frais d'hébergement ne sont pas proportionnels pour un jour d'activité. De plus, la Commission conditionne l'octroi de la subvention à la réception des cartes des étudiant.e.x.s participant à ce projet. Enfin, la Commission sensibilise l'association à prendre des cartes journalières lorsqu'elles sont disponibles afin de réduire les coûts des billets de train pour la communauté universitaire.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h20 AESPRI***Projection du film « Organisation non-gérable » (2016)****Lou & Agathe*

Suite au succès de leur dernière projection, l'AESPRI désire refaire un événement de ce type. Le film projeté sera « Organisation non gérable » (2016) de Arnol Aganze. La projection sera suivie d'une discussion débat avec les membres d'une ONG africano-suisse. L'événement aura lieu encore une fois à l'auditorium Arditi.

La demande comprend la participation aux frais de droits de diffusion du film (CHF 360.-), aux frais de collation (CHF 200.-), d'engagement de Securitas (CHF 117,40.-) et de communication (CHF 157,5.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 834.90.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 835.-.

La Commission rend l'association attentive au choix de ses moyens de communication graphiques. De nombreuses affiches au format A2 ne sont pas forcément le moyen le plus pertinent de faire de la publicité pour des événements associatifs de ce type.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h40 Orchestre de l'Université de Genève***European Student Orchestra Festival****Julian, Lena & Milena*

L'Orchestre de l'Université de Genève a été fondé en 1999 et réunit actuellement une cinquantaine de musicien.ne.x.s. Iels collaborent avec la Haute École de Musique de Genève, notamment pour proposer des chefs de pupitre. L'association nous fait parvenir une demande de subvention pour soutenir financièrement leur participation au Festival européen d'orchestres étudiants (ESOF) qui se tiendra à Toulouse du 30 juin au 3 juillet 2022. Afin de soulager les coûts des étudiant.e.x.s y participant (transport, etc.), iels sont à la recherche de sponsors. Leur concert du 27 mai 2022 à la salle Frank-Martin servira aussi de collecte de fonds.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 1'906.-), la participation aux frais d'inscription (EUR 2'775.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4'764.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

Malgré le fait que l'événement puisse être catégorisé comme un voyage, la Commission décide de considérer l'événement comme un spectacle concrétisant la fin d'une année de travail pour le faire advenir. La Commission souligne également que les dossiers n'ont pas besoin d'être trop étoffés : un dossier succinct et précis est préféré.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h00 AETOPO

*10 ans de l'association
Clara & Roberto*

L'association AETOPO, souhaite organiser une soirée pour célébrer ses 10 ans d'existence. Tout.e.x.s. les ancien.ne.x.s membres de AETOPO seront invité.e.x.s, ainsi que les membres d'autres associations qui travaillent autour de la thématique du journalisme. La soirée se déroulera à Uni-Dufour et accueillera 50 personnes.

La demande comprend la participation aux frais de gardiennage (CHF 495.-), de restauration (CHF 1'056.-), de cartes de remerciement (CHF 100.-) et de porte-clés (CHF 85.-). L'association co-finance à hauteur de CHF 1'010.-.

La demande de subvention s'élève à CHF 726.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h20 Uni-Art

*Uni Art fait son live (UAFSL) n°7
Véronique & Aloïs*

L'association organise la 7^e édition de son événement « Uni Art fait son live » au Chat noir à Carouge. Une soirée multi arts sera organisée pour que les artistes de l'UNIGE puissent exposer leur art et se produire sur scène.

La demande comprend la participation aux frais de communication (CHF 302,80.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 303.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-

rendu dans un journal étudiant.

21h40 AERU

Organisation d'un concert en soutien à l'Ukraine

L'association désire organiser un concert de soutien au peuple ukrainien. Le concert servira à lever des fonds, qui seront reversés à l'association Scholars at Risk, qui aide les académiques à poursuivre leur cursus lorsqu'ils ont dû quitter leur pays, via des aides financières. Le concert s'adresse à tous les publics et sera joué par de jeunes musicien.ne.s pré-professionnel.le.s des Conservatoires et Hautes Écoles de Suisse. L'événement aura lieu le 8 mai.

La demande comprend la participation aux frais de location de la salle (CHF 480.-), de gardiennage (CHF 550.-), de communication (CHF 79.-), de boissons (CHF 70.-), de vaisselle (CHF 69,30.-), d'assurances (CHF 95.-), de droits d'auteur (CHF 60.-) et de location de frigo (CHF 193,85.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'400.-.

Décision : la subvention est accordée à 1'682.-.

La Commission rappelle que l'association est tenue de présenter un dossier clair, en un PDF, avec les bons devis. Il n'est pas normal que la Commission reçoive aussi tardivement les éléments pour prendre une décision informée. Concernant les verres jetables : l'EDD propose des verres réutilisables et les prête aux associations. La Commission encourage les associations à passer par l'EDD pour ce genre de matériel, rappelant que les verres ont été financés par la Commission il y a quelques années.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

22h15 Divers

Prix des billets de train et cartes journalières

La Commission s'interroge sur le prix des billets de train normaux financés lors de déplacements en comparaison avec le prix des cartes journalières. Selon certain.e.x.s membres, il serait pertinent que les associations achètent des cartes journalières si le trajet dépasse une certaine distance afin d'alléger le poids financier sur la communauté universitaire. D'autres membres arguent que les associations ne peuvent pas nécessairement faire des demandes en fonction des cartes journalières étant donné qu'elles sont disponibles en quantité limitée. Cette proposition alourdirait le système de demandes de financement pour les associations.

Certain.e.x.s membres de la Commission rappellent que la Commission doit aussi juger les demandes des associations en fonction de leur proportionnalité de financement.

Décision : la Commission n'oblige pas les associations à prendre des cartes journalières, mais encourage les associations à le faire si elles le peuvent.

Demande de la SDSA d'organiser une conférence dans une autre université

L'association SDSA désire organiser une conférence dans une autre université de Suisse. Elle aimerait savoir si la CGTF pouvait financer une partie de cet événement qui ne se situerait pas à Genève.

Décision : La CGTF ne finance pas ce genre d'événement, considérant que les retombées sur la communauté universitaire sont marginales dans ce genre de cas, et étant donc incompatible avec le règlement. La Commission ne s'autorise à financer ce genre d'événement que dans le territoire du Grand Genève.

Mise en place d'une option zoom lors de la soutenance de l'appel à projets.

La Commission examine la pertinence de mettre en place un système de vidéo-conférence, étant donné qu'elle a déjà reçu des appels à projets de personnes qui ne seront pas sur Genève en mai.

Décision : une solution sera mise en place pour les personnes qui ne seront pas à Genève.

La séance se termine à 22h38.

PV fait à Genève le 9 mars 2022 par Mara Gómez et Christopher Horta.